Vol. XVIII. Saint-Boniface, Manitoba, 6 Decembre 1888 No. 8.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ere insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

REPRODUCTIONS.

LA NEIGE.

D'où viens-tu neige éblouissante?
D'où venez-vous légers flocons?
Dans la campagne blanchissante
Vous allez couvrant les sillons.

N'est-ce pas la Vierge Marie
Qui donne aux petits chérubins
Des jouets de plume chérie
Qu'ils répandent sur les chemins ?

Ou bien, de leurs petites ailes,
N'est-ce pas le duvet soyeux
Que dans les plaines éternelles
Le vent leur ravit dans leurs jeux ?

Quoique tu sois, ô neige blanche,
En étendant ton froid manteau,
Laisse, laisse une faible branche
Pour le pauvre petit oiseau.

Laisse une place sur la pierre
Pour le pauvre et pour l'orphelin,
Murmurant son humble prière :
"Je vous demande un peu de pain."

Et puis tombe fine et serrée
Sur plaine, colline et maison.
Ta robe à la blancheur nacrée,
Rajeunit la triste saison.

D.

L'INDUSTRIE LAITIERE CANADIENNE.

Série de lettres adressées par M. W. H. LYNCH, *au public agricole du Canada, comme conclusions d'une étude soignée des Méthodes et de la Pratique de l'Industrie laitière dans la Grande-Bretagne et en Europe, pendant une visite de quatre mois faite en* 1888.

Enregistrées au bureau du ministre de l'Agriculture à Ottawa, par W. H. LYNCH en l'année 1888.

Publiées dans ce journal avec permission spéciale de l'auteur.

DEUXIÈME LETTRE.

LE CANADA COMME PAYS LAITIER.

L'agriculture, les forêts, les pêcheries, les mines, les manufactures, le commerce,—richesses latentes ou en plein rapport,—ont leur place marquée dans la fortune nationale du Canada. Mais on peut dire, sans déprécier nos autres sources de revenu que, de toutes, l'agriculture est la plus importante, au double point de l'état actuel et des espérances pour l'avenir Les chiffres de l'exportation démontrent ce fait. En 1887, nos seuls produits agricoles représentent plus de la moitié de notre exportation totale; les produits de la forêt, qui viennent en second lieu, n'atteignent pas la moitié, en valeur, des produits de l'agriculture exportés. Voici, en chiffres ronds, la classification des produits exportés pour 1887:

Produits de l'agriculture	$41,000,000
Produits de la forêt...	20,000,000
" des pêcheries	7,000,000
" des mines ...	4,000,000
" des manufac.	3,000,000
Pelleteries	2,000,000
Divers	1,000,000
Total	$78,000,000

Pour la concordance de ces quantités avec les "Rapports du Commerce et de la Navigation," il faut dire que j'ai réuni aux "produits de l'Agriculture" proprement dits, les "animaux et leurs produits," en exceptant les "fourrures" dont j'ai fait un titre spécial.

Ces chiffres, tout significatifs qu'ils soient, ne donnent pas la proportion exacte de l'importance de notre agriculture, et voici pourquoi, entre autres considérations:

1o. Les produits de la forêt exportés sont, en bien plus grande partie, à l'état *non-manufacturé*, comme par exemple le bois carré, le bois scié, et sont loin d'exiger, pour devenir article de commerce, la même somme de travail que le bétail, le fromage, le beurre, les grains, etc., etc. 2o. Le commerce de produits de la forêt n'existe que parce que notre pays est nouveau, et il diminuera avec son développement. L'agriculture est au contraire notre richesse nationale par excellence; c'est elle qui nous offre les meilleures espérances, et c'est de son extension et de ses progrès, deux facteurs réalisables, que dépend notre plus grande prospérité.

Maintenant, l'analyse de nos exportations agricoles fera voir qu'une espèce des produits compris sous ce titre y occupe une place presqu'aussi marquante que celle des exportations agricoles, dans la classification que nous avons établie tantôt. Ainsi, en chiffres ronds, nous avons exporté en 1887:

Fromage et beurre.....	$8,000,000
Bêtes à cornes.........	6,000,000
Orge.....................	5,000,000
Blé......................	4,000,000
Pois.....................	2,000,000
Farines..................	2,000,000
Chevaux..................	2,000,000
Œufs, (presque).........	2,000,000
Divers...................	10,000,000
Total....................	$41,000,000

L'exportation de nos produits laitiers est en tête. De fait, elle dépasse l'exportation collective des moutons, des fruits, du lard de flanc (*Bacon*), du foin, de l'avoine, des peaux vertes, des pommes de terre et de la laine. Elle atteint presque 20 pour cent de l'exportation agricole et plus de 10 pour cent de l'exportation totale du pays.

Ces données montrent à l'évidence, en autant qu'on peut tirer des conclusions de l'exportation, que l'industrie laitière ne le cède en importance à aucun des autres facteurs de notre économie commerciale. Les chiffres ne peuvent même pas établir cette importance; la production du lait n'est pas épuisante pour notre pays, parce qu'elle permet l'adoption d'un système de culture qui rend au sol la fertilité perdue dans une culture outrée des céréales. C'est même un fait acquis au Canada, que la production intelligente du lait et la fabrication bien faite de ses produits, répandent la prospérité chez les cultivateurs. Et l'on trouve dans les avantages non équivoques de l'exploitation de la laiterie, et dans son développement considérable, des gages de prospérité et de progrès pour notre pays.

Mais en poussant nos recherches, le désir de nous louanger nous-mêmes de cet état de choses cessera d'être trop absolu.—Malgré cette augmentation rapide et presqu'étonnante de l'exportation d'un de ces produits laitiers, l'exportation d'un de ces produits est diminuée considérablement. Suivons les chiffres; de 1872 à 1887, l'exportations totale du pays monte de 61 à 73 millions de piastres, soit de 23 pour cent; l'exportation des produits laitiers augmente de 5 millions et demi à 8 millions, soit de 48 pour cent; mais l'exportation du beurre, au lieu de faire sa part dans cette progression générale, tombe de 3 millions et demi, à un million de piastres, soit une chute de 73 pour cent! D'un autre côté, il est vrai, le commerce du fromage a dû faire des progrès phénoménaux, pour créer à notre exportation laitière une aussi belle position; et les chiffres réels sont, en effet, assez frappants. L'exportation du fromage a été portée de moins de deux millions de piastres en 1872, à sept millions de piastres en 1887, équivalant à une augmentation de 286 pour cent.

La réputation actuelle du fromage canadien, comparée à ce qu'elle était, avant que notre commerce de ce produit se fît remarquer, confirme d'une manière flatteuse la conclusion naturelle qui ressort de ces derniers chiffres. A une certaine époque, notre fromage ne *prenait* sur le marché anglais, que sous le couvert des marques américaines; aujourd'hui, nos voisins des Etats-Unis savent, peut-être trop bien pour nous, que leur fromage se vend mieux quand il passe pour Canadien. Aujourd'hui, notre réputation est établie au premier rang, et le succès du "Dominion" engage nos rivaux à re renseigner sur nos méthodes de fabrication—Au Danemark, le pays du beurre par excellence, comme dans la Hollande, qui devance tous ses concurrents dans la production du lait et l'exportation des produits de la laiterie, j'ai trouvé que l'opinion commence à s'informer des causes de notre succès. En passant, je rappellerai que les comtés du Sud-Ouest de l'Ecosse ont fait de grands progrès sous la direction personnelle de fabricants canadiens, que l'on a engagés là bas pour acquérir nos méthodes de fabrication; pour une première saison, nos habiles amis les Ecossais se contentèrent d'un seul *professeur* pris chez nous; mais aujourd'hui, ils ont à leur aide deux de nos meilleurs fabricants, qu'ils s'assurent, en hommes d'affaires pratiques, en payant largement ce qu'ils considèrent être des services d'une grande valeur.

D'un autre côté, chose moins flatteuse pour nous, notre beurre a perdu beaucoup de sa réputation, à tel point que l'on peut se demander aujourd'hui qui fait plus triste mine de notre exportation de beurre, diminuée de 73 pour cent, ou de notre réputation comme fabricants de beurre!

Voilà donc pour ce qui regarde le passé de notre industrie laitière: quelles sont maintenant les possibilités et les probabilités de son avenir? Malgré l'examen que nous venons de faire, si peu encourageant qu'il soit sous certains rapports, je trouve les apparences bonnes.

D'abord, notre pays est naturellement propre à l'industrie laitière: le succès de notre fromage ne laisse aucun doute sous ce rapport, au moins au point de vue du fromage. Notre peu de succès dans le commerce du beurre n'est pas nécessairement une preuve que notre pays n'est pas un pays à beurre. Ce que nous exportons de cet article n'est qu'une minime partie de ce qu'il s'en produit ici. Nous consommons peu de fromage, mais en revanche, nous sommes des mangeurs enragés de beurre. Notre consommation demande, sous ce rapport, nos meilleurs produits et la plus grande partie de ce que nous en fabriquons. Les prix de détail de nos beurres de choix sont assez élevés pour forcer les exportateurs à se rabattre sur les qualités inférieures. Un fabricant de beurre de mon voisinage a toujours obtenu au minimum 20 cents par livre depuis plusieurs années. Il tient à son prix qui a déjà atteint 25 cents, Son beurre a toujours été vendu directement à ses clients qui n'hésitent pas à payer des prix raisonnables pour un article de bonne qualité. Jamais une seule tinette de ce beurre n'est allée chez l'exportateur, parcequ'il était retenu d'avance à des prix qui empêchaient de songer à l'exporter. Un client vient d'écrire au cultivateur dont je parle, que son beurre est "très beau." Une tinette doit en être expédiée ces jours-ci à Kingston, une autre à Ottawa, et le reste est retenu par un détailleur de Montréal. Il n'y a dans tout cela rien d'extraordinaire; je ne le cite que comme exemple d'un état de choses qui se rapporte à la question de la qualité de nos beurres. Ajoutons encore que le beurre canadien, quand il est rendu chez le consommateur anglais, peut n'être plus ce qu'il était à l'état frais; un emballage défectueux ne lui a peut-être pas permis de résister aux misères du voyage; on l'a peut-être gardé longtemps par spéculation; et toutes ces conditions ne constituent pas une épreuve juste de sa qualité.

On ne peut pas nier du reste, qu'ici comme ailleurs, il se fabrique une certaine quantité de beurre acceptable comme *fin* sur n'importe quel marché. Est-il hors de doute par exemple, que l'Irlande puisse invariablement fournir de meilleur beurre que notre Ile du Prince-Edouard,—aussi verte et aussi belle. Les terres basses du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, et leurs côteaux caressés par les brises salées de l'Atlantique, peuvent produire partout du *Gill-Edge butter*. La province de Québec a ses "Cantons de l'Est" qui ont donné leur nom au meilleur beurre de notre pays. Elle a sa région de Kamouraska; cette région a expédié assez de mauvais beurre pour gâter la meilleure réputation; mais elle n'en a pas moins du bétail, des herbages et une atmosphère qui ont aussi produit et qui auraient pu produire en bien plus grande quantité, du lait et du beurre sans supérieur dans le monde entier. Ontario, plutôt pays à blé, a eu moins d'occasion de se faire une spécialité de la fabrication du beurre; mais là encore, et, dans presque tous les comtés, il s'en est fait de bon, bien qu'il s'en soit gâté des tonneaux par des mélanges trop variés et de l'empaquetage en magasin. Quant à la région des Prairies de l'Ouest, ce glorieux héritage, il manque peut-être en certains endroits l'eau claire et abondante, qui est un facteur essentiel de la production des beurres fins,—mais ce n'est pas là la règle générale; et, où l'on trouve de l'eau, l'on a, en plus, du bétail splendide, les herbes savoureuses, et riches de la prairie, l'air le plus pur de la terre, des nuits d'été fraîches, et ajoutons-le, une population entreprenante et intelligente,—le dessus du panier des vieilles provinces. Le Canada a donc à sa disposition tous les avantages naturels requis pour arriver au premier rang comme pays laitier.—Ses régions moins bien douées pour la production du beurre, comme par exemple les régions à blé d'Ontario et les riches terres glaises des plaines de la province de Québec, peuvent s'attacher à la production du fromage,—et ne fabriquer de beurre que ce qu'il en faut pour la consommation locale.

A côté de ces avantages de la nature, les Canadiens ont l'intelligence des conditions de la réussite en industrie laitière. Et c'est là un point important, que l'on veuille bien le croire;—les avantages naturels sont indispensables, mais à eux seuls ils n'assurent pas même la moitié du succès.

Nous sommes de plus en plus

(Suite sur la quatrième page.)

Le Manitoba.

Jeudi, 6 Decembre 1888.

LA LANGUE FRANCAISE.

Nous avons la promesse de l'hon. M Prendergast: que comme par le passé, tous les documents et procédés de notre chambre d'assemblée, ainsi que les lois de la province, seront dorénavant imprimés en français, tel que l'exige la constitution, et nous avons lieu d'espérer qu'à l'avenir nous n'aurons pas à réitérer nos plaintes à ce sujet.

A la nouvelle de cette négligence impardonnable de la part du gouvernement—pour ne pas dire plus—les journaux de la province de Québec se sont joints à nous pour protester; nous les remercions de cette sympathie à notre égard, mais nous croyons devoir relever une inexactitude qui s'est glissée dans un article de *L'Etendard*, à ce sujet. Faisant allusion à ce qu'a dit *Le Monde*, *L'Etendard* ajoute:

"Le confrère constate que certains documents parlementaires, les votes et les délibérations de la session de 1887, et les statuts de la même session n'ont pas été publiés en français. Si c'est vrai, nous en blâmons sévèrement le gouvernement Greenway, et nous prions tous nos amis qui peuvent avoir quelque influence auprès de ce gouvernement, et en particulier MM. Prendergast et Martin, qui représentent l'élément français dans le cabinet provincial, de voir à ce que ces documents soient publiés en français. La langue française est, comme dit le *Monde*, une des langues officielles du Canada et de la province de Manitoba, et nous ne devons pas, en la laissant tomber en désuétude, fournir un prétexte à ceux qui voudraient, plus tard, en abolir l'usage."

C'est *L'Electeur*, qui le premier, a proclamé la libéralité de l'hon. M. Greenway, en nous donnant *deux* représentants *français* dans son cabinet: MM. Prendergast et *Martin*; et malgré que nous ayions souvent depuis réclamé contre cette erreur, l'on persiste encore à vouloir faire passer notre pire ennemi pour un des nôtres.

L'on confond probablement le procureur-général Martin, irlandais, avec M. Alphonse Martin, député de Morris, et frère du député de Rimouski à Québec.

LES MORMONS AU NORD-OUEST.

Nous avons déjà signalé l'existence dans notre Territoire du Nord-Ouest d'une colonie de cette secte infâme qui craignant, à bon droit, que le gouvernement canadien ne les tolèrerait pas plus ici qu'on le fait aux Etats-Unis, a envoyé des délégués à Ottawa; mais on ne connaissait pas précisément le but de leur mission.

Il est maintenant connu que ces délégués ont sollicité des autorités fédérales, pour un certain nombre de mormons polygames qui ont l'intention de venir s'établir au Nord-Ouest, le droit de continuer le commerce immoral qu'ils affublent du nom de religion.

Mais leur requête a été refusée.

VALLEE DE LA RIVIERE-LA-PAIX.

Le gouvernement d'Ottawa fait poursuivre les explorations dans la région du nord de notre vaste territoire. Le professeur Macoun, du département géologique, est passé ici il y a quelques jours, de retour d'une visite d'inspection de la vallée de la Rivière-la-Paix où il a séjourné tout l'été.

M. Macoun a d'abord exploré cette partie de la rivière Athabasca comprise entre le Débarcadère (*the Landing*) et la rivière du petit lac des Esclaves.

La compagnie de la Baie d'Hudson a maintenant deux steamers sur la rivière Athabasca; l'un voyage du petit lac des Esclaves aux Grands Rapides, et l'autre du Fort McMurray au Fort Smith.

Le steamer qui voyage sur le haut de la rivière n'a été complètement terminé que le printemps dernier, et la compagnie s'attend à faire une abondante moisson de la part des personnes qui se rendent dans la région de la rivière de la Paix et sur le haut de la rivière Yukon.

M. Macoun a exploré ensuite la rivière depuis le fort McMurray jusqu'au Portage-la-Loche. Ce portage a douze milles de longueur et une altitude de 600 pieds dans les premiers deux milles. Après avoir franchi ce portage, on tombe dans la rivière Metteze, un petit cours d'eau qui se jette dans la rivière Churchill, et en parcourant cette petite rivière et une série de lacs, l'explorateur est allé au poste de la Baie d'Hudson sur l'île du lac à la Crosse, ayant suivi la même route que Sir John Franklin suivait 70 ans auparavant. Jusqu'à cette (15 août) on n'avait vu aucun gibier, et l'on n'avait pris que très peu de poisson sur les lacs ou sur les rivières.

De Churchill, l'explorateur s'est porté vers le sud, à Cumberland House, sur la Saskatchewan, où il est arrivé le 13 octobre. En descendant la Saskatchewan jusqu'aux Grands Rapides, on avait espéré trouver de meilleures voies de communication en passant par le lac Winnipeg que celles que les canaux pouvaient offrir, mais on ne pût se procurer aucune embarcation, et alors l'explorateur Macoun fut obligé de s'embarquer de nouveau sur son canot. Après avoir été retardé considérablement par la glace et le vent, il arriva à l'embouchure de la rivière Rouge le 15 novembre et se rendit aussitôt à Selkirk.

L'INVASION DE McMICKEN.

Après l'invasion des féniens, celle qui vient ensuite c'est l'invasion de Gilbert McMicken, et quoique toutes deux d'un genre différent, elles auront cependant les mêmes conséquences. Le féniens et McMicken finissent par le ridicule. Les premiers ont voulu envahir Manitoba et on les a chassés, le second a voulu s'installer dans le champ de l'histoire et on l'a fouetté comme il le méritait. Si McMicken, comme les féniens battus, était allé se cacher, on aurait oublié son escapade; et si l'histoire n'avait pas dit qu'il était un brave, au moins elle n'aurait j'amais enregistré qu'il était un malappris. Aujourd'hui, après la lettre qu'il vient d'adresser à Mgr Taché, personne n'aura plus le moindre doute sur le genre d'éducation qu'il a reçu. Ce monument pour sa honte restera dans les annales de la Rivière Rouge, à la suite de l'invasion fénienne, et ses descendants verront dans cent ans quel triste grand'père ils avaient.

Nos lecteurs comprendront que nous ne poursuivrons pas McMicken sur le terrain où il a cherché un refuge; il est chez lui, qu'il y reste; qu'il patauge tant qu'il voudra dans la boue dont il voudrait couvrir les autres.—Toutes les gens de bonne éducation, dans Winnipeg, sentent que le mépris le plus profond est la seule arme que l'on doive employer contre celui qui n'a pas eu honte d'insulter si brutalement l'homme que tout le pays a toujours honoré de la plus haute estime, pour les nobles qualités de son cœur et de son intelligence.

LA TEMPERATURE.

Au commencement de la semaine dernière et notamment dimanche, le 25 novembre, il y a eu des tempêtes affreuses sur les côtes de l'Atlantique ainsi que dans la vallée du Saint-Laurent.

A Québec et à Montréal le vent était d'une violence telle qu'il renversait ou emportait tout sur son passage à une rapidité de 70 milles à l'heure, accumulant ici et là d'énormes bancs de neige d'une hauteur en certains endroits de plus de 6 pieds.

A Montréal, la police a dû prêter main-forte à plus de 40 personnes qui n'y voyaient plus, et allaient peut-être se laisser cheoir de fatigue et d'épuisement dans les rues.

Il y a eu de nombreux naufrages dans le golfe Saint-Laurent et sur les côtes de l'Atlantique, à Boston, New-York, etc.

Pendant ce temps-là, nous jouissons ici et nous continuons à jouir d'une vraie température de fin de mai.

1892.

On se propose de tenir à Montréal, en 1892, une exposition universelle et internationale.

La date coïncide avec le 250e anniversaire de la fondation de Montréal et ces 250 années couvrent un espace excessivement important pour l'histoire du Canada.

En outre, l'année 1892 marque le 400e anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb.

L'Association Internationale des expositions qui vient de se réunir à Chicago a unanimement approuvé et recommandé ce projet, en sorte que le succès ne peut faire défaut.

Nouvelles Politiques.

—On assure que M. John Price a été nommé sénateur. M. Price est le frère de l'honorable D. E. Price, qui a également occupé un siège au Sénat.

—L'élection de M. le Dr Forest, député de l'Assomption, P.Q., est annullée par décret de la cour de Révision de Montréal.

—Au nombre des grands sujets de discussion qu'on se propose de prendre en considération aux Etats-Unis, se trouve celui du changement de durée du terme d'office du Président. Au lieu de quatre ans qu'il est aujourd'hui, on veut le prolonger à six.

—La *Gazette* de Montréal se déclare carrément contre la liberte commerciale du Canada en ce qui regarde la négociation des traités de commerce.

—L'hon. M. Chapleau, secrétaire d'état, est parti pour l'Europe sur l'avis de ses médecins. M. Chapleau est malade depuis quelque temps.

—On dit que la législature d'Ontario se rassemblera le 24 janvier.

—Le Parlement Fédéral est convoqué pour le 31 janvier.

—M. Bernard, conservateur, a été élu député à la chambre des Communes pour le comté de Caribou, Colombie Anglaise, par seize voix de majorité.

—*La Presse* dit qu'il est de nouveau question de l'entrée de l'honorable M. McShane dans le cabinet de Québec. Le *Witness* paraît ajouter foi à cette rumeur.

ELECTIONS MUNICIPALES.

La nomination pour les élections municipales a eu lieu hier par toute la province.

Voici les nouvelles que nous en avons eues jusqu'à présent:

VILLE DE SAINT-BONIFACE.

Maire—M. Roger Marion, M.P.P., réélu. Conseillers—Quartier No. 1, pas de nomination; No. 2, MM. J. Bédard, J. P. O. Allaire et F. Lévêque; No. 3, MM. T. Pelletier et N. H. Houde, élus par aclamation; No. 4, MM. J. Turenne, G. Fortin et A. Gauvin.

MM. Gauvin et Lévêque ayant refusé de rester candidats, l'élection se trouve alors faite par acclamation.

Le conseil aura à choisir les représentants du quartier No. 1.

WINNIPEG.

Maire—MM. S Mulvey et T. Ryan sont candidats.

Echevins—Quartier No. 1, Peter Harkness, D. A. Ross, Echevin Baker et L. M. Lewis. No. 2, W. F. Lynn, Kenneth McKenzie, R. Young et J. G. Hargrave. No. 3, Echevin Fletcher élu par acclamation. No. 4, H. Currie et C. H. Campbell élus par acclamation. No. 5, Echevin Black élu par acclamation. No. 6, Echevin H. F. Bell et Echevin D. McDonald élus par acclamation.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-BONIFACE.

L'élection s'est faite par acclamation.

Préfet—M. Simon Trudeau, réélu.

Conseillers—MM. J. B. Béliveau, Daniel Carrière, P. L. Edie, Victor Mager, J. B. Lavoie, jr., et A, Guay.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANCOIS-XAVIER.

Préfet—M. Chas. A. Thibert, réélu.

Conseillers—Quartier No. 1, M Magloire Laplante, par acclamation. No. 2, M. Isidore Zastre, par acclamation. No. 5, M. Constant Perras, pas acclamation. No. 6, M. Robert Houston, par acclamation.

MM. W. Bourke et Napoléon Barron ont été mis en nommination pour le quartier No. 3, et MM. Olivier Robidoux et Paul Lafrance pour le quartier No. 4.

Nouvelles Religieuses.

—Samedi, fête de l'Immaculée Conception, est un jour de fête d'obligation.

—On sait maintenant quelle est la princesse anglaise qui va se convertir au catholicisme. C'est la princesse Christian de Slesvig Holstein, fille de la reine Victoria. La princesse Hélène est née le 25 mai 1846. La cérémonie de la conversion aura lieu dans la plus grande intimité.

—Les nouvelles de Québoc nous apprennent que les citoyens de cette ville ont fait cadeau d'une somme d'au-delà de $1,200 à Mgr Bégin, le nouvel évêque de Chicoutimi.

—Le Rév. Père Frédéric, ci-devant vicaire custodial en Terre Sainte, est en ce moment à Montréal, comme visiteur des congrégations du Tiers-Ordre.

—La Révde Sœur Marie-Thersile Guyon est décédée à Montréal, le 24 novembre, à l'âge de 79 ans, 7 mois et 4 jours, après plus de 58 ans de vie religieuse dans la communauté des Sœurs Grises.

—Le Rév. M. Joseph Lagueux, curé de Saint-Jean Port-Joli, est décédé le 24 novembre dernier.

ROME.

—Parmi les audiences particulières au Vatican, on a particulièrement remarqué celle que le Souverain Pontife a accordée, le jour de la Toussaint, à M. le duc de Broglie, que Sa Sainteté a retenu plus d'une heure, lui manifestant sa vive et constante sollicitude pour le salut de la France et l'espoir que la nation très-chrétienne, après avoir eu en commun avec le Saint-Siège le temps de l'épreuve, aurait aussi avec lui la communauté du triomphe.

—Le Souverain Pontife a résolu de donner à la France un précieux témoignage d'honneur par l'élévation à la pourpre romaine de trois nouveaux cardinaux français qui seront publiés au prochain Consistoire de décembre en même temps que les nouveaux cardinaux italiens. On cite les noms de nos seigneurs les archevêques de Paris, de Lyon et de Rouen.

—S. E. le cardinal Joseph Pecci, frère de Sa Sainteté, vient de donner un grand exemple d'humilité et en même temps de fidélité à sa vocation, en demandant de pouvoir faire ses vœux solennels comme membre de la Compagnie de Jésus, à laquelle il avait appartenu avant que les événements de la République romaine de 1848 l'eussent obligé de rester simplement dans les ordres, comme plusieurs autres Pères des communautés dispersées à cette époque.

Le Souverain Pontife et le Supérieur général de la Compagnie de Jésus y ont consenti, à la condition cependant que, tout en ne possédant plus rien en propre, l'Eme Joseph Pecci continuera d'appartenir au Sacré-Collège et de porter la pourpre cardinalice comme l'ornement extérieur de ses nobles vertus et de sa haute doctrine.

—L'*Osservatore romano* se déclare incapable de confirmer ou de démentir le bruit d'après lequel le Pape quitterait Rome en cas de guerre. Il pense cependant que le Pape s'en irait, bien qu'à regret, si le gouvernement italien continuait à resserrer le cercle de fer dans lequel il l'enferme, et à le priver de toute liberté dans ses mouvements et ses communications avec le monde catholique, ou encore si le Pape avait des raisons de penser que Rome n'est plus une résidence sûre pour lui, soit au point de vue matériel, soit au point de vue personnel.

—Mgr Rotelli, nonce à Paris, sera bientôt rappelé par le Pape qui le nommera cardinal.

—Les catholiques de l'Australie et des Indes ont présenté $1,000,000 au Pape.

—Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal écrit de Rome que, le 5 novembre, il était reçu en audience par Sa Sainteté. Sa Grandeur rendant compte des émotions qu'elle a éprouvées dans cette circonstance, dit de Sa Sainteté que "sa conversation avait quelque chose d'intime qui plaisait beaucoup." Bien que Sa Grandeur soit sobre de détails sur cette entrevue, nous pouvons conclure du peu qu'elle en dit que notre Saint-Père le Pape a fait le meilleur accueil à Monseigneur l'archevêque.

Choses et Autres.

—L'honorable M. Malhiot a commencé ses fonctions de juge de la Cour Supérieure pour le district d'Aylmer. L'honorable M. Würtele étant saisi de la contestation du comté d'Ottawa, n'ira pas siéger à Montréal avant quelques semaines.

—MM. les abbés Bélanger et Laflamme, M. le Dr Auguste Hamel et M. Tarte sont arrivés heureusement au Hâvre, dimanche matin, à bord de la *Gascogne*, de la ligne transatlantique française. Ce steamer est parti de New-York à 4h a.m. le 17 novembre.

—Il est question d'annexer St-Sauveur, que se trouve dans la banlieue, à la cité de Québec.

St. Sauveur a une population de 13,572 et la propriété y est évaluée à $1,520,000.

Cela porterait la population de Québec à au-delà de 80,000 âmes.

—Les ingénieurs de la compagnie canadienne du Pacifique ont commencé le tracé du chemin de fer de Régina et Long Lake, du terminus de Régina à Prince Albert

Les travaux de construction seront commencés le printemps prochain, et la ligne sera complétée à l'automne.

—L'empereur d'Autriche se propose de faire un voyage aux Indes et ensuite aux Etats-Unis.

—On mande d'Ottawa que des lépreux chinois ont communiqué leur terrible maladie aux Indiens de la Colombie anglaise. Le sénateur MacInnis, de cette province, qui est médecin, évaluant à 40,000 le nombre des Indiens, de la Colombie Anglaise, a dit qu'à son avis il n'en resterait pas 5,000 dans un quart de siècle, par suite des ravages que fait la lèpre parmi eux. Depuis plusieurs années les autorités de la Colombie anglaise sont officiellement informées de la présence de lépreux chinois dans la province; mais elles n'ont pas pris de mesures sérieuses pour arrêter les progrès de ce fléau.

AU COLLEGE.

La Congrégation de l'Immaculée Conception, au collège de cette ville, célèbrera sa fête patronale samedi prochain, à 5½ heures p.m. MM. les anciens élèves qui en sont membres, sont respectueusement invités.

PERSONNEL.

Mgr Taché est malade depuis huit jours. Il y a pourtant une amélioration, car mardi il a pu sortir en voiture. Espérons que Sa Grandeur sera bientôt rétablie.

Melle Anna LaRivière, la plus jeune des filles de l'hon. M. LaRivière, est gravement malade au Pensionnat de Saint-Boniface.

M. L. J. A. Lévêque, du département des Indiens, est de retour de Montréal depuis dimanche.

M. J. Misaël Roy, autrefois de Winnipeg, demeure maintenant à Lethbridge, N.O., où il exploite une brasserie.

M. Jos. Daoust est arrivé de Crookston lundi et il devra y retourner cette semaine pour ne revenir ici qu'au printemps.

M. Emery Turenne, de Saint-Pierre-Jolys, est parti lundi soir avec sa femme et ses quatre enfants pour la province de Québec qu'il n'a pas revue depuis dix-sept ans. Il se rend à Saint-Paul L'Hermite, près de Montréal, où réside sa famille. M. Turenne est un de nos bons Canadiens qui arrivés ici sans autre fortune que son courage, a su se créer une position enviable.

Le sénateur Hardisty, de Calgary, qui était à Winnipeg depuis quelque temps, est retourné chez lui.

M. le Vicomte de Roffignac, de Whitewood, T N.O., est à Winnipeg.

M. Elie Vinet, de Saint-Pierre, est revenu dimanche d'un voyage en province de Québec.

M. Alfred Dozois, greffier de la municipalité d'Youville, était à Saint-Boniface lundi, pour faire certifier la liste électorale de sa municipalité par l'hon. juge Prud'homme.

MM. Antoine Saucier et Moïse Paquin, citoyens marquants de Maskinongé, P.Q., doivent prochainement venir visiter Manitoba.

M. Bergeron, depuis plusieurs années officier de la douane préposé à la réception des marchandises, à Emerson, a été transféré aux bureaux de Winnipeg et devra commencer ses fonctions demain.

Le Rév. Père Leduc, O.M.I., est à l'archevêché.



Soumissions pour limites de bois dans Manitoba.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et marquées "Soumissions pour permis de couper du bois." seront reçues à ce département jusqu'à midi, lundi, le 3 décembre prochain, pour permis de couper du bois, de cette date au 1er octobre 1889, dans le township 6, rangs 9 et 10 Est, dans la province de Manitoba.

Les conditions auxquelles des permis seront émanés peuvent être obtenues aux bureaux des bois de la Couronne, à Winnipeg.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté, payable à l'ordre de celui qui agit comme député ministre de l'Intérieur, pour le montant du bonus que le soumissionnaire est prêt à payer pour le permis.

JOHN R. HALL,
Pour le député ministre de l'intérieur.
Département de l'intérieur,
Ottawa, 16 novembre 1888.
ins 29 11 188

AVIS.

Avis est par le présent donné que demande sera faite au Parlement du Canada, à sa prochaine session, d'un acte pour incorporer une compagnie devant se nommer "La Compagnie de Pouvoirs d'Eau de Winnipeg," dans le but de construire, mettre en opération et exploiter tous bassins, digues, canaux, bâtisses et travaux sur la ou près ou le long de la Rivière Assiniboine, dans la ou dans le voisinage de la cité de Winnipeg, nécessaires pour faire usage et rendre possibles pour moulins, manufactures et autres fins de la compagnie les eaux et pouvoirs d'eau de la dite rivière, et pour améliorer la navigation de la dite Rivière en la faisant communiquer avec le Lac Manitoba ou autres étendues d'eau, et pour toutes ou aucune des fins susdites d'obtenir tous les pouvoirs nécessaires pour expropriation acquisition et détention des terrains et propriétés et tous autres pouvoirs incidents ou nécessaires et ordinairement donnés à aucune telle corporation.

Daté à Winnipeg, ce vingt-neuvième jour de novembre 1888.

MUNSON & ALLAN,
Solliciteurs des Requérants.
9ins.6.12.88.

AVIS.

Avis est par les présentes donné, que demande sera faite à la prochaine session du Parlement du Canada, d'un acte dans le but de construire un chemin de fer d'un endroit sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, dans la province de Manitoba, à ou près de la station de Sheiley, et de là dans une direction nord-est à un endroit à ou près de White Mud Lake, sur la rivière Winnipeg.

Daté à Winnipeg, ce 20 novembre 1888.

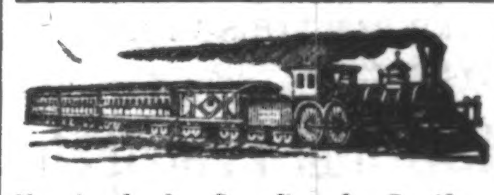
MACDONALD, TUPPER, PHIPPEN & TUPPER,
9ins 29.11.88. Solliciteurs des requérants.

NOTICE.

Notice is hereby given that an application will be made at the approaching session of the Parliament of Canada, for an Act authorizing the construction of a railway from a point on the line of the Canadian Pacific Railway, in the Province of Manitoba, at or near Shelley Station, thence in a North-easterly direction to a point at or near White Mud Lake, on the Winnipeg River.

Dated at Winnipeg, 20th November 1888.

MACDONALD, TUPPER, PHIPPEN & TUPPER,
9ins 29.11.88 Solicitors for the applicants.



Chemin de fer Canadien du Pacifique

SERVICE DES CONVOIS

DEPUIS LE 11 NOVEMBRE 1888.

STATIONS	DÉPART.	ARRIVÉE.
	Allant Est	Al. Ouest.
Winnipeg †	D 17.00	C 12.00
Portage du Rat	24.01	4.55
Ignace	7 20	22.00
Savanne	10.40	18.30
Port-Arthur	E 14.30	B 14.30
	Al. Ouest.	Allant Est.
Winnipeg †	A DÉ 13.20	A AR 16.00
Portage la Prairie	13.52	13.37
Carberry	17.57	11.46
Brandon	C 18.15	A 10 45
Virden	20.10	7.41
Elkhorn	21.00	7.00
Moosemin	21.55	5.57
Broadview	23.55	4.10
Qu'Appelle	2.20	1.28
Regina	D 3 45	D 23.55
Moosejaw	AR 5 35	D 22.05
	DÉ 5.50	AR 21.55
Swift Current	10.30	17.25
Maple Creek	14.18	13 24
Dunmore	16.42	11.07
Medicine Hat	17.30	10.50
Gleichen	23.00	5 50
Calgarry	C 1 20	3.35
Canmore	4.40	C 24.35
Banff	5.20	23.45
Field	8.35	21.25
Donald	11.10	17.55
Glacier House B. C.	12.35	14.30
Revelstoke	15.40	11.10
Kamloops	H 21.23	4.55
Savonas	.....	B ......
Ashcroft	24.45	2.07
North Bend	AR 7.10	DÉ 19 51
	DÉ 7.35	AR 19.26
Agassiz	11.09	15.52
New Westminster	14.10	13 00
Vancouver	14.15	12.45
Victoria	H 21 00	3.00
	Allant Sud	All. Nord.
Winnipeg †	A DÉ 10.30	A AR 20.30
Dominion City	13.55	17.05
Emerson †	A AR 14.30	A DÉ 16.30
	All. Nord.	Allant Sud
Winnipeg	G 15.30	F AR 9.15
Selkirk Ouest	G 17.30	F DÉ 7.30
	Al. Ouest.	Allant Est.
Winnipeg	G DÉ 9.00	G AR 14.20
Stony Mountain	10.00	13.30
Stonewall	G AR 10.30	G DÉ 13 00
	Allant S.O.	Allant N.E
Winnipeg †	F DÉ 12.30	G AR 15.30
Headingly	13,23	14.40
Barnsley	15.40	16.15
Treherne	18,38	9.32
Holland	F 19.35	G 8.35
Cypress River	20.20	7.50
Glenboro†	F 21.00	DÉ 7.15

All. S.-Ouest.			All. Nord-Est	
9 45	F12 40	D† Winnipeg A	F12 50	15 35
11 20	14 27	Morris	11 20	13 32
11 47	15 15	† Rosenfeldt	10 52	12 55
13 35	15 55	Ar... Gretna	10 25	16 55
....	16 32	†... Morden	....	11 45
....	18 00	Manitou	....	10 22
....	19 04	Pilot Mound	....	9 12
....	19 15	Crystal City	....	9 05
....	20 05	Cartwright	....	8 17
....	20 24	Holmfield	....	7 54
....	20 48	Killarney	....	7 22
....	21 42	AB Boissevain D	....	6 12
....	22 30	A Deloraine D	F	5 15

† Stations où l'on peut manger.

RÉFÉRENCES.

A. Tous les jours. B. Tous les jours excepté le mardi. C. Tous les jours excepté le mercredi D. Tous les jours excepté le jeudi. E. Tous les jours excepté le vendredi. F. Les lundis, mercredis et vendredis. G Les mardis, jeudis et samedis. H. Tous les jours excepté le samedi. K. Tous les jours excepté le lundi.

CHARS-DORTOIRS MAGNIFIQUES ATTACHÉS A TOUS LES TRAINS EN DESTINATION DIRECTE.

Les trains à l'Est de Brandon marcheront d'après le temps moyen du centre.

Entre Brandon et Donald d'après le temps moyen des Montagnes. A l'Ouest de Donald d'après le temps moyen du Pacifique.

GEO. OLDS, Gér. Gén. du fret.
LUCIUS TUTTLE, Gér. du fret des pass.
WM. WHITE, Surint. Général.
ROBERT KERR, Agt Gén. des Pass.
jno.18.12.84.

CHEMIN DE FER NORTHERN PACIFIC & MANITOBA.

EXCURSIONS

A BON MARCHE

A TOUS LES ENDROITS DE L'EST.

Le Chemin de fer Northern Pacific & Manitoba annonce une série de sept excursions spéciales partant de Winnipeg Man., et allant dans l'est du Canada, le retour devant se faire pendant les mois de Novembre et Décembre.

Les billets seront mis en vente le 5, le 12, le 20 et le 27 novembre et le 3, le 11 et le 17 décembre.

Le prix de passage ne sera que de

$40.00

aller et retour. Les billets sont pour 90 jours et bons pour arrêter le long du voyage.

Avec la complétion et l'ouverture de la nouvelle ligne directe jusqu'à Winnipeg, le chemin de fer Northern Pacific offre tout le confort désirable, des chars dortoirs et réfectoires accompagnent tous les trains de Saint-Paul à Winnipeg. Nous désirons attirer une attention spéciale sur ce fait, car c'est la première fois que le public voyageur du nord du Dakota pourra jouir de cet avantage. Rappelez-vous qu'aucune autre compagnie offre autant, et malgré la vitesse de nos convois, les chars en destination directe, nos chars dortoirs Pullman et nos superbes chars réfectoires, nos prix sont toujours aussi bas que sur aucune autre ligne.

Pour plus d'informations quant aux prix, à la route, etc., s'adresser au plus proche agent de billets du Northern Pacific.

J. M. GRAHAM, Gérant Général.
HERBERT SWINFORD, Agent Général.
HUBERT J. BELCH, Agent des billets.
Bureau de de la cité, 457 rue Principale,
Bureau de la station, 285 rue Principale.

CHEMIN DE FER NORTHERN PACIFIC ET MANITOBA.

Arrive tous les jours.		Départ tous les jours.
2.35 p.m.	Winnipeg	9.10 a.m.
2.22	Emb. du Portage	9.20
2.05	St. Norbert	9 40
1.20	Ste. Agathe	10.20
12.55	Silver Plains	10.47
12.34	Morris	11.10
12.17	St. Jean Baptiste	11.28
11.55 a.m.	Catherine	11.55
11.32 De	West-Lynne	Ar. 12.17 p.m.
11.22 Ar		De. 12.20
11.15 De.	Pembina	Ar. 12.30
2.16 p.m.	Winnipeg Junc.	1.50
4.40	Minneapolis	6.35 a.m.
4.00 De.	St. Paul	Ar. 7.05
6.40 p.m.	Helena	4.00 p.m.
3.40	Garrison	6.15
1.05 a.m.	Spokane	9.45 a.m.
8.00	Portland	6.30
7.40	Tacoma	3.50
4.30	" via Cascade	6.50

p.m. 2.30		a.m. 8.00	St. Paul	a.m. 7.30	p.m. 3.00	p.m. 7.30
p.m. 10.30	a.m. 7.00	a.m. 9.30	Chicago	a.m. 9.00	p.m. 3.10	p.m. 8.15
p.m. 6.45	p.m. 10.15	a.m. 6.00	Detroit	p.m. 7.15	p.m. 10.45	a.m. 6.10
	a.m. 9.10	p.m. 9.05	Toronto	a.m. 9.10	.....	p.m. 9.05
	a.m. 7.00	p.m. 7.50	New York	a.m. 7.30	p.m. 8.50	p.m. 8.50
	a.m. 8.30	p.m. 3.00	Boston	a.m. 9.35	p.m. 10.50	p.m. 10 50
	a.m. 9.00	p m. 8.30	Montréal	p.m. 8.15	.....	a.m. 8.15

Chars Dortoirs palais et chars Réfectoires

A CHAQUE CONVOI.

J. M. GRAHAM, Gérant général.
H. SWINFORD, Agent général.

Chemin de Fer NORTHERN PACIFIC.

Pembina, Grand Forks, Helena, Butte, et tous Les principaux endroits du Montana.

La Voie Transcontinentale Populaire

—ET AVEC—

CHARS REFECTOIRES.

Spokane Falls, Portland, Seattle, Victoria, C.B., tous les endroits dans Puget Sound et l'Alaska. Tous les endroits dans Ontario et Québec.

Convois Express tous les jours

AVEC CHARS DORTOIRS PALAIS

Et chars dortoirs pour les émigrants.

☞ La seule voie ferrée se rendant au Parc National de Yellowstone. Pour plus d'informations, s'adresser à

CHAS. S. FEE,
Agent général des passagers et des billets.
jno 15.11.88. SAINT-PAUL, MINN.

INVITATION SPECIALE !

LES DAMES ET LE PUBLIC DE SAINT-BONIFACE

— Et des paroisses environnantes —

Sont cordialement INVITES à venir VISITER mon établissement

AVANT DE FAIRE LEURS ACHATS.

———:o:———

Chaque Departement est au Complet.

———:o:———

J'AI RECU MES NOUVELLES

IMPORTATIONS D'AUTOMNE ET D'HIVER.

Les Etoffes à Robe sont du dernier gout et du premier choix,

Les ayant choisis moi-même sur les marchés de l'Est.

———:o:———

Le Département des Robes et Manteaux est sous l'habile direction de MELLE CLARK, de Toronto.

———:o:———

CHOIX ILLIMITE de LAINAGES, ETOFFES A MANTEAUX,

Tweeds, Laines, Flannelles, Châles,

COUVERTES, BAS, GANTS, Etc., Etc.

AUSSI :---UN ASSORTIMENT CONSIDERABLE DE TAPIS, PRELARTS, RIDEAUX, Etc., Etc.

3m.6.9.88

P. A. D'AUTEUIL, 432 RUE PRINCIPALE, WINNIPEG.

Chronique Locale.

—La banque Ontario a fermé son comptoir à Winnipeg.

—La quête à la cathédrale, dimanche dernier, était au profit de l'œuvre des écoles du Nord-Ouest.

—Depuis hier, les voitures d'hiver sont en usage. Il a tombé une couple de pouces de neige.

—Melle Donahue, modiste, est revenue à Saint-Boniface. Elle occupe les mêmes appartements qu'elle avait auparavant, avenue Taché.

—Les deux règlements soumis aux contribuables de la ville de Winnipeg, jeudi dernier, ont été rejetés par d'écrasantes majorités.

—On dit que la compagnie du chemin de fer *Northern Pacific & Manitoba* va construire un grand hôtel conjointement avec sa gare, à Winnipeg.

—Webb, qui aux dernières assises de Brandon a été condamné à être pendu le 28 courant, sera exécuté ce jour-là, les autorités ayant refusé de recommander une commutation de la sentence.

—On dit que c'est l'intention du gouvernement Greenway de réorganiser les sociétés d'agriculture à la prochaine session, en sorte qu'il est inutile de préparer un programme à présent pour l'an prochain.

—Une compagnie est en voie d'organisation et une charte avec permission spéciale est demandée pour jeter une digue sur la rivière Assiniboine, à Winnipeg, dans le but de former une chute d'eau et d'établir là des manufactures.

—Les heures du bureau de poste sont de nouveau changées. La malle est due tous les matins à 8 heures, et le départ de Saint-Boniface a lieu l'après-midi à 4.30 heures. La distribution le soir se fera vers les 6 heures.

—La station du Pacifique en cette ville a été complètement détruite par le feu lundi après-midi. Tout a été consumé. Les pertes de la compagnie sont de $1,000 pour la bâtisse et tous les livres, papiers et appareils télégraphiques. M. Hearn, le maître de station, perd tout son ménage.

—Assemblée générale du Club de Raquettes *Le Voyageur* vendredi (demain) à 8.30 heures, à l'Hôtel Beauregard. Prière à tous les membres d'assister. L'élection des officiers doit avoir lieu, et d'autres affaires importantes seront prises en considération.

NAISSANCES.

En Saint-Boniface, le 5 courant, Madame Jean-Baptiste Lavoie, jr., une fille.

En cette ville, le 4 courant, Madame Augustin Nolin, jun., une fille.

A Saint-Norbert, le 3 courant, Madame Julien Larence, une fille.

MARIAGE.

A Régina, jeudi, le 29 novembre, Melle Emma Royal, fille de son honneur le lieut-gouverneur Royal, à M. le Capt. Gagnon, de la Police à Cheval du Nord-Ouest.

DECES.

FERLAND—En cette ville, le 6 courant, à l'âge de 38 ans, Madame Lazare Ferland Madame Ferland a succombé à la consomption après une longue et douloureuse maladie. Elle laisse un époux et six enfants.

Les funérailles à la cathédrale, auront lieu demain (vendredi), à 8 heures. Prière d'assiter sans autre invitation.

A Ottawa, le 20 novembre, à la résidence de sa mère, Madame Valade, est décédé Maximin Charbonneau, âgé de 5 ans et demi.

La consomption radicalement guerie.

A M. LE DIRECTEUR :

Veuillez informer vos lecteurs que j'ai un remède certain pour guérir la consomption. En en faisant usage à temps plusieurs milliers de personnes affectées ont été guéries radicalement. Je serai heureux d'envoyer deux bouteilles de mon remède gratuitement à aucun de vos lecteurs attaqués de consomption pourvu qu'on m'envoie leur adresse par express et le nom du bureau de poste.

Respectueusement, DR T. A. SLOCUM, 37 Yonge St., Toronto, Ont. 1an 14.6.88

LIBRAIRIE KEROACK,

Rue Dumoulin, Saint-Boniface.

Livres, papeteries, images, tapisseries objets de piété et de fantaisie, ornements, bronzes et argenteries d'églises, cadres, albums etc., etc. Fourniture de classes et de bureaux.

On sollicite la correspondance pour tout ce qui peut concerner le commerce de Librairie

Ville de Saint-Boniface.

A L'ENCLOS.

Une vache sous poil rouge foncé, le bout des cornes sciées, le bout de l'oreille gauche fendue, deux coups de scie sur la corne gauche, une tache blanche dans le front, un peu de blanc sous le ventre et le bout de la queue blanche. Agée d'environ 4 ans.

JOSEPH LETENDRE,
Gardien d'Enclos.

Saint-Boniface, 5 décembre 1888.
3ins 6.12.88.

M. GENTES & Cie.,

AVENUE :-: TACHÉ,

SAINT-BONIFACE.

M. Gentès désire faire savoir au public et à ses nombreuses pratiques en particulier, qu'il

Vendra a tres-bas prix,

POUR ARGENT COMPTANT,

Un assortiment considérable

D'Epiceries, Provisions, Farine, Etc.

UNE CHANCE EXCEPTIONELLE

D'Acheter de la Vaisselle

A BON MARCHE.

Jamais prix aussi réduits ne se sont vus à Saint-Boniface et à Winnipeg.

LOT CONSIDÉRABLE

D'ETRENNES pour le Jour de l'An

Venez et jugez de nos prix. Argent comptant seulement.

M. GENTES & CIE,

Avenue Tache, Saint-Boniface.
2m. 6.12.88.

Town of Sanit-Boniface.

IN POUND.

A brown cow, the tip of the horns sawed off, the end of the left ear split, two saw strokes on the left horn, white spot on the forehead and under the belley, the tip of the tail white. Aged about four years.

JOSEPH LETENDRE.
Pound-keeper.

St. Boniface, 5 December 1888.
3ins 6.12.88.



Soumissions pour limites de bois dans la Province de Manitoba.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et marquées "Soumissions pour permis de couper du bois," seront reçues à ce département jusqu'à midi, lundi, le 10 courant, pour permis de couper du bois à partir de cette date jusqu'au 1er octobre 1889, sur les limites "Z" et "27," situées à quatre milles de Mnmouth, une station sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, dans la province de Manitoba.

Des plans montrant la position de la limite, ainsi que les conditions auxquelles un permis sera accordé, peuvent être obtenus au bureau des terres de la Couronne, à Winnipeg.

JOHN R. HALL,
Pour le député ministre de l'Intérieur.
Département de l'Intérieur,
Ottawa, 22 novembre 1888.
1 ins 6 12 88



Soumissions pour limites de bois dans la Province de Manitoba.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et marquées "Soumissions pour permis de couper du bois," seront reçues à ce département jusqu'à midi, lundi, le 17 décembre, pour permis de couper du bois, à partir de cette date jusqu'au 1er octobre 1889, sur les limites "F" et "R," sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, dans la province de Manitoba.

Des plans montrant la position de la limite, ainsi que les conditions auxquelles un permis sera accordé, peuvent être obtenus au bureau des terres de la Couronne, à Winnipeg.

JOHN R. HALL,
Pour le député ministre de l'Intérieur.
Département de l'Intérieur,
Ottawa, 26 novembre 1888.
1 ins 6 12 88

AVIS.

Avis est par le présent donné que demande sera faite au Parlement du Canada, à sa prochaine session, d'un acte pour incorporer une compagnie devant se nommer "La Compagnie de Pouvoirs d'Eau de l'Assiniboine," dans le but d'entreprendre, construire, creuser, bâtir et autrement compléter et exploiter tous travaux, canaux, digues, bassins, bâtisses, machines et autres choses nécessaires pour obtenir et faire usage des pouvoirs d'eau ; pour améliorer la navigation de la rivière Assiniboine, et pour faire communiquer les eaux du Lac Manitoba avec celles de la Rivière Assiniboine, et en général, avec pouvoir de faire tous les actes et choses et d'acquérir les terres et les droits nécessaires, et en aucune manière en relation avec aucune des fins précitées.

Daté à Winnipeg, ce 27ème jour de novembre 1888.

ALLEN & CAMERON,
9ins 6.12.88. Solliciteurs des requérants.

AVIS.

Assemblée annuelle des membres de la Société d'Agriculture de la Division Electorale de Cartier, le 17 Décembre 1888, au bureau du soussigné, à Saint-Norbert, à une heure p.m., pour l'election de dix directeurs et d'un auditeur.

JOSEPH LEMAY,
Secrétaire-Trésorier.
Saint-Norbert, 13 Novembre 1888.

AVIS.

Avis est par le présent donné, que demande sera faite au parlement de la Puissance du Canada, à sa prochaine session, d'un acte pour incorporer la compagnie de chemin de fer "*Northern Pacific and Manitoba Railway Company*," avec pouvoir de construire et opérer les lignes suivantes de télégraphe et de chemin de fer :

Premièrement :—Une ligne d'un point dans la ou près de la cité de Winnipeg, dans la province de Manitoba, sur le côté ouest de la Rivière-Rouge jusqu'à un point sur la frontière internationale dans la ou près de la ville de West-Lynne, dans la dite province de Manitoba.

Deuxièmement :—Une ligne d'un point dans la ou près de la cité de Winnipeg dans la province de Manitoba, allant à l'ouest jusqu'à la ville de Portage-la-Prairie, dans la dite province.

Troisièmement :—Une ligne d'un point dans la ou près de la ville de Morris suivant la ligne projetée entre la cité de Winnipeg et la frontière internationale, allant à l'ouest jusqu'au ou jusqu'auprès du cent quatrième parallèle à l'ouest de Greenwich et 49° 20' de latitude nord, dans le district d'Assiniboia.

Quatrièmement :—Une ligne d'un point sur la ligne projetée allant à l'ouest de la ville de Morris, jusqu'à un point dans la ou près de la cité de Brandon, dans la dite province.

Et pour toutes autres fins qui pourront être énumérées dans le dit acte.

HENRY J. DEXTER,
8ins 8.11.88. Solliciteur des requérants.

RICHARD & CIE.,

IMPORTATEURS DE

Vins, Liqueurs et Cigares,

365, RUE PRINCIPALE,

WINNIPEG.

———(o:o:o)———

Les Amateurs de Vins trouveront qu'il est de leur intérêt de venir visiter notre établissement avant de donner leurs commandes ailleurs. Nous avons sans contredit le meilleur assortiment de la Province, et nous prometons de vous étonner par le Bas Prix de nos Marchandises.

Nous faisons une spécialité des Vins de Bordeaux, et nous serons heureux de vous fournir des échantillons sur demande.

TERRE A VENDRE

A LORETTE.

Le lot numéro 44, de 7 chaines et 10 mailles de largeur, sur deux milles de profondeur, côté nord de la rivière Seine, Lorette, à vendre à bon marché.

S'adresser à

A. A. C. LARIVIÈRE,
Saint-Boniface.

DRUNKENNESS

Or the Liquor Habit, Positively Cured by Administering Dr. Haines' Golden Specific.

It can be given in a cup of coffee or tea without the knowledge of the person taking it; is absolutely harmless, and will effect a permanent and speedy cure, whether the patient is a moderate drinker or an alcoholic wreck. It has been given in thousands of cases, and in every instance a perfect cure has followed. *It never fails.* The system once impregnated with the Specific, it becomes an utter impossibility for the liquor appetite to exist. For circular and full particulars address GOLDEN SPECIFIC CO., 185 Race St., Cincinnati, O.



CHEMIN DE FER

Minneapolis et Saint-Paul

—ET LA CÉLÈBRE—

ALBERT LEA ROUTE.

Deux Convois Directs, Quotidiens

DE SAINT-PAUL ET MINNEAPOLIS

A CHICAGO

Sans changement de chars, se raccordant avec tous les rapides de

L'EST et du SUD-EST.

La seule ligne qui fait circuler des trains directs entre

—DES MOINES, IOWA,—

VIA ALBERT LEA ET FORT HODGE.

TRAINS DIRECTS REGULIERS

—ENTRE—

Minneapolis et Saint-Louis

et les principales cités de la Vallée du Mississipi, ayant à toutes les gares union des raccordements pour tous les points du sud et du sud-ouest.

ECONOMIE de plusieurs heures. La seule ligne qui fasse circuler deux convois directs réguliers, chaque jour, pour KANSAS CITY, Leavenworth et Atchison, se raccordant avec les chemins de fer Union Pacific et Atchison, Topeka et Santa Fé.

Raccordement rapide à toutes les gares de l'Union, avec les convois du St. Paul, Minneapolis et Manitoba, du Northern Pacific, du St. Paul et Duluth, venant et allant vers tous les points du nord et du nord-ouest.

Que l'on n'oublie pas

que les convois du chemin de fer Minneapolis et St. Louis se composent de voitures confortables, de splendides chars-dortoirs et de chars-refectoires somptueux justement célèbres, et de chars à fauteuils inclinés, *Horton Reclining Chair Cars.*

150 LBS. DE BAGAGES ADMIS GRATIS. Prix de passage des plus réduits. Pour indicateurs, billets directs, etc., adressez-vous à l'agent le plus voisin, ou à

S. F. BOYD,
Agent général des billets des passagers,
1no. 12.1.88. Minneapolis, Min.

IMPORTATIONS NOUVELLES ! IMPORTATIONS NOUVELLES ! !

AU BON MARCHÉ !

LE MAGASIN DES FAMILLES !

———:o:———

L'assortiment d'automne et d'hiver est maintenant complet dans tous les départements et les PRIX sont plus BAS QUE JAMAIS

MARCHANDISES SECHES, HARDES-FAITES, CHAUSSURES, FOURRURES, ETC., ETC., ETC.

———:o:———

Une visite est respectueusement sollicitee.

Au pavillon Francais.

Departement des chaussures a la botte d'or.

F. E. VERGE, Proprietaire - Avenue Provencher, St. Boniface.

4m.5.4.88.

LE NOUVEAU MAGASIN DE MARCHANDISES SECHES

D'ALEXANDER & CIE,

No. 342 Rue Principale, - - - Winnipeg,

Prend de la force chaque jour parceque tout est entièrement nouveau. Nous avons le seul nouvel assortiment de Winnipeg et nos prix sont des plus bas. C'est le véritable bon marché que nous offrons et tous pourront s'en convaincre après avoir fait affaire avec nous. Nulle part ailleurs pourra-t-on trouver plus d'avantages.

VENEZ ET VOYEZ LES OFFRES QUE NOUS VOUS FAISONS :

25 pièces de serge à robe, à 9 cts. valant 20 cts.
Melton à robe, 10 cts. valant 15.
Le meilleur assortiment de draps français avec boutons, etc. pour appareiller.
Cachemire noir Union, 38 pouces de largeur, 25 cts. valant 35 cts.
Les meilleurs étoffes à robes noirs ; plus de 30 différents patrons. Toute dames ayant besoin d'une robe noire devrait voir notre assortiment.

ACHETE TRES AVANTAGEUSEMENT,

20 Boites de Pluche de Soie

De toute nuance, à 45 cts. valant 60 cts.
38 pièces de satin colorés, 24 cts. valant 40 cts.
Encore quelques pièces de la fameuse soie gros grain, a 55 cts, valant $1.25.
Soie gros grain très large, $1.25, valant $1.50
Pluche Alaska pour manteau, $2.25, valant au moins $3.50.
Coton à chemises, 25 cts. valant 33 cts.
Toile à nappe à 50 cts.
Tapis de tables, serviettes, essuie-mains. A des prix défiant la concurrence.
Flanelles Canton, de toutes couleurs, à 13 cts.
Flanelle Grise, tout laine, à 17 cts. le meilleur article possible.

IL EST IMPOSSIBLE A CEUX QUI ONT DE VIEUX ASSORTIMENTS DE NOUS FAIRE CONCURRENCE.

LE MEILLEUR ASSORTIMENT POSSIBLE !

95 dozs. de bas achetés pour moins que le prix coûtant, 23 cts. la paire ou 5 paires pour $1,00.
Bas en cachemire, 8, 8½, 9 et 9½, 50 cts. valant 75 cts.
Variété de gants et mitaines pour Dames, Demoiselles et Enfants, en Kid, Cachemire au plus bas prix.
Mitaines et gants en seal pour Dames.
Immence assortiment d'articles en laine : nuages, fascinateurs, turbans, etc., de toutes couleurs.
Châles à déjeuner, nouvelles nuances, $1.00

NOUS NE DONNONS QUE LE PRIX PORTÉ PAR NOS MARCHANDISES.

Chemises et caleçons pour Dames.
Jupons pour Dames, 50 cts. valant 75 cts.
Tabliers en lanne et dentelle, 25 cts.
Corsets du meilleur dessin, prix très réduits.
Demandez notre corset de couleur, 40 cts. valant 55 cts.
75 dozs de collets en toile pour Dames 5 cts. pièce.
Le département le plus complet de marchandises de fantaisie.
Broderies en soie, de toutes couleurs.
Soies à tricot, de toutes couleurs.
Pompons en pluche, de toutes couleurs.
Nos manteaux en pluche doublés en satin s'écoulent vite à $37.50.
Manteaux en Astracan, casques, manchons, etc., pour Dames.

Toutes les marchandises sont dans les meilleures conditions.

Pour le seul assortiment nouveau de la ville,
Pour le plus bas prix,
Pour les meilleurs assortiments,
Pour les marchés avantageux,
Pour le dernier goût,
Pour le magasin où votre argent vous rapporte le plus,

—ALLEZ CHEZ—

Alexander & Cie., PRÈS DE LA BANQUE DE MONTRÉAL. 342 Rue Principale.

1j.89.11.10.88.

Nos pratiques de la campagne devraient demander des échantillons. Toute commande remplie sans délai.

---

dans une ère de concurrence serrée, et pour réussir de nos jours, il faut de l'intelligence, de l'esprit d'entreprise et du savoir-faire. Les recherches scientifiques, pour comprendre les lois de la nature ; le travail expérimental pour arriver à la perfection des méthodes ; les inventions ingénieuses, pour améliorer l'outillage ; de l'originalité et de l'esprit d'entreprise dans le travail,—tout cela est requis de nos jours pour se créer une place au soleil. Le succès que le Canada a obtenu pour ses fromages montre clairement que notre population possède ces qualités. Ce succès n'est pas accidentel, il n'est pas dû à un effort passager ; il est, au contraire, le résultat du travail obstiné et raisonné des hommes intelligents qui ont été associés à l'accroissement de notre industrie laitière. Le mouvement est venu des pionniers de l'industrie dans Ontario qui, formés en association et aidés d'une légére subvention du gouvernement, ont créé notre système méthodique de fabrication du fromage. La province de Québec a suivi de près, et maintenant les autres provinces s'agitent. Nous sommes maîtres de cette situation économique qui est notre œuvre ; nous la comprenons, et il est fort peu douteux maintenant que le premier rang nous soit assuré.

La rectitude de jugement des fabricants de fromage canadiens est bien démontrée dans la position prise au sujet des adultérations du fromage. Tous les arguments engageants avec lesquels on a voulu amener nos gens, pur esprit de convoitise, à grossir leurs profits en dépouillant furtivement leur lait par l'écrémage, se sont toujours heurtés à l'opposition unanime et même impatiemment manifestée des associations laitières. La sagesse de cette attitude devient de plus en plus saillante à mesure que notre réputation augmente et s'affermit sur le marché de la Grande-Bretagne. Dans un examen officiel, fait en Angleterre, de, je crois, près de 300 échantillons de fromage canadien, *pas un seul* n'a été trouvé *écrémé ou falsifié*.

En fait de production de beurre, malgré des indices à peu près certains d'insuccès, notre population peut faire face à la situation et l'améliorer comme celle de notre industrie fromagère. Mais il faut se mettre à la besogne, vaillamment et de suite. Ce qu'il y a accompli montre un désir d'améliorer et de pousser de l'avant, mais on a fait trop peu et l'on n'a pas assez osé. Je ne dissimulerai pas les difficultés, mais j'affirmerai que nos gens ont la tête à la hauteur de la tâche, s'ils veulent seulement s'y mettre comme ils l'ont déjà fait ailleurs. La discussion des moyens à adopter n'entre pas dans le cadre de ce traveil.

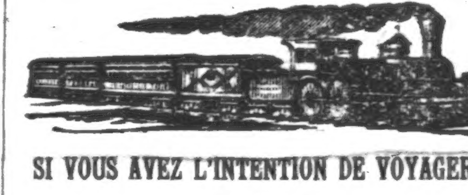
Voyons maintenant les agents qui travaillent à l'amélioration de notre industrie laitière :

Les associations laitières de l'Ouest et de l'Est d'Ontario, la Société d'Industrie laitière de la province de Québec. Ces sociétés ont fait la grande part du travail dans les progrès atteints par la fabrication de nos fromages. L'association des beurreries d'Ontario, organisée récemment, sera d'un grand secours à l'industrie du beurre. L'association prospère des laitiers de la Nouvelle-Ecosse, établie depuis cinq ans a donné des bases solides à son travail. Il existe aussi dans Manitoba une nouvelle organisation, que je ne connais pas encore. Le collège d'Agriculture de Guelph, a déjà de bons points au crédit de sa crèmerie, mais il lui reste encore un grand chemp d'opérations : l'on y pratique des expériences utiles, et l'on s'applique encore plus à faire des conférences d'enseignement dans les cercles agricoles. Le chef du département de la laiterie,—un homme des mieux doués,—possède toutes les qualités pour faire un grand bien à notre industrie laitière canadienne. La Ferme Expérimentale d'Ottawa, qu'on est à installer, peut devenir un facteur important et rendre des services considérables en matière d'expériences et d'instruction. Notre excellente presse agricole a accompli et accomplit encore sa large part d'enseignement dans le public. Nos journaux ordinaires même savent ce qu'ils peuvent faire dans la matière, auprès de leurs nombreux lecteurs et ne manquent pas une occasion de leur prêcher le progrès. Le gouvernement fédéral et quelques-uns de nos gouvernements provinciaux ont mis le pied à l'étrier en répandant dans le pays des ouvrages spéciaux de laiterie. Comme auteur de quelques-unes des brochures répandues, je suis heureux d'avoir en mains des démonstrations solides du bien opéré par ces traités.

Avec les avantages naturels que nous possédons, avec l'esprit de notre population, en face du travail accompli et d'une disposition générale à poursuivre de nouveaux progrès,—il y a donc tout lieu d'espérer pour l'industrie laitière canadienne.—

UN AVENIR BRILLANT.

W. H. LYNCH.



SI VOUS AVEZ L'INTENTION DE VOYAGER

— DANS —

ONTARIO, QUEBEC,

— LES —

ETATS-UNIS ou l'EUROPE.

Ne manquez pas de venir au Bureau du

CHEMIN DE FER

ST. PAUL, MINNEAPOLIS ET MANITOBA

376 RUE PRINCIPALE, WINNIPEG.

Afin d'acheter vos billets pour destination directe **VIA ST. VINCENT**, de faire marquer vos effets et vous assurer de vos billets de char-dortoir.

Les plus bas prix ! La vitesse la plus grande ! Le plus de confort ! Le choix le plus varie de routes !

Que ce qui peut être offert par n'importe quelle autre ligne. Par Minneapolis, St, Paul, Détroit, Chicago, autres superbes villes américaines et à travers le plus beau pays de l'Amérique.

REPRÉENTANT TOUTES LES LIGNES OCÉANIQUES DE PREMIÈRE CLASSE.

Pour prix et plus d'informations s'adresser à

H. G. McMICKEN,
Agent du chemin de fer St. P., Minn. et Man. 376 rue Principale, coin de l'Avenue du Portage, Winnipeg.

Prenez le chars urbains de la station au bureau des billets.

Tout bagage allant en Canada est expédié directement sans examen à la Douane.

ARRIVÉE.				DÉPART.		
		P.M. 5.10	...Winnipeg...	A.M. 9.05		
		A.M. 7.00	....St. Paul....	A.M. 7.30	P.M. 3.00	P.M. 7.30
P.M. 10.30	A.M. 7.00	A.M. 9.30	....Chicago....	A.M. 9.00	P.M. 3.10	P.M. 8.15
P.M. 6.45	P.M. 10.15	A.M. 6.00	....Détroit....	P.M. 7.15	P.M. 10.55	A.M. 6.10
	A.M. 9.10	P.M. 9.05	....Toronto....			
	A.M. 7.00	P.M. 7 50	...New-York...	Mardi, Jeudi et Samedi.		

PRIX.	1ère Classe.	2nd Classe.
De Winnipeg à St. Paul	$14 40	
De Winnipeg à Chicago	25 90	$23 40
De Winnipeg à Détroit	33 90	29 40
De Winnipeg à Toronto	39 90	34 40
De Winnipeg à New-York	45 90	40 40
A Liverpool ou Glasgow	80 40	58 50

I CURE FITS!

When I say CURE I do not mean merely to stop them for a time, and then have them return again. I MEAN A RADICAL CURE. I have made the disease of

FITS, EPILEPSY or FALLING SICKNESS,

A life long study. I WARRANT my remedy to CURE the worst cases. Because others have failed is no reason for not now receiving a cure. Send at once for a treatise and a FREE BOTTLE of my INFALLIBLE REMEDY. Give Express and Post Office. It costs you nothing for a trial, and it will cure you. Address Dr. H. G. ROOT. 37 Yonge St., Toronto, Ont.

SANTÉ POUR TOUS !!

PILULES et ONGUENT HOLLOWAY.

LES PILULES

Purifient le Sang, corrigent tous les Derangements du FOIE de l'ESTOMAC et des INTESTINS

Elles fortifient et restituent la Santé à des Constitutions délabrées, elles sont auss inestimables dans toutes les maladies particulières au Sexe Féminin de tout âge. Pour les enfants ainsi que pour les personnes âgées sont invaluables.

L'ONGUENT

Est un remède infaillible pour les Maux des Jambes, ceux des Seins, Blessures Anciennes, Plaies et Ulcères. Il est fameux pour la Goutte et Rhumatisme, Et pour tous les Dérangements de la Poitrine il est de même sans égal.

POUR LES MAUX DE GORGE, LA BRONCHITE, LES RHUMES, LA TOUX.

Gonflements Glanduleux, et toutes les Maladies de la Peau, il est sans rival ; et pour les membres contractés et jointures raides il agit comme un charme.

Ces Médecines sont préparées seulement à l'Etablissement du Professeur Holloway,

78, NEW OXFORD STREET, auparavant 533, Oxford Street,

Et se vendent à 1s. 1½d., 2s. 9d., 4s. 6d., 11s., 22s, et 33s. le Pot ou la Boite, et on peut les obtenir dans toutes les Pharmacies de l'Univers.

Les acheteurs sont priés de regarder l'étiquette qui se trouve sur chaque Pot et Boite, s'il n'y a pas l'adresse 533 Oxford Street, London, ç'est de la falsification.

LINIMENT GENEAU

35 ANS DE SUCCÈS

35 ANS DE SUCCÈS — 35 ANS DE SUCCÈS

Seul TOPIQUE remplaçant le ***FEU*** sans douleur ni chute du poil. Adopté par les ***vétérinaires*** renommés ; ***éleveurs, entraîneurs, haras,*** etc.

Guérison rapide et sûre des ***Boiteries, Foulures, Ecarts, Molettes, Vessigons,*** Engorgements des jambes, Suros, Eparvins, etc. Revulsif et Résolutif infaillible et sans rival dans les ***Angines, Catarrhes, Bronchites,*** Inflammations des Poumons, du Foie, des Intestins, ***Pleurésies,*** Hydropisies, Rétentions d'Urine, Fièvres typhoïdes, etc.

Pansement à la main, en 3 et 4 minutes, sans couper le poil.

DÉPOTS : **Paris, MESTIVIER & Cie, 275, rue Saint-Honoré**
MONTREAL : C. ALFRED CHOUILLOU, Agent, 30, Hospital Street.
— LAVIOLETTE & NELSON, 209, rue Notre-Dame.
QUÉBEC : ED. MORIN & Cie, 314, rue St-Jean. — *SAINT-HYACINTHE & OTTAWA,* ET DANS TOUTES LES PRINCIPALES PHARMACIES DU CANADA.

T. PELLETIER,

BARBIER - COIFFEUR,
Marchand de Tabac, Fruits, etc.
AVENUE TACHÉ, SAINT-BONIFACE.

M. Pelletier a toujours en main un assortiment considérable de cigares de choix, tabacs, cigarettes, fruits, eaux gazeuses, etc., etc. 27.9.88.

PERDU.

Un bœuf sous poil rouge, ventre blanc et portant les lettres M. S. sur l'épaule droite. L'animal doit errer dans la paroisse de Saint-Boniface ou de Saint-Vital. Celui qui le ramènera à l'Hôtel Mondor sera récompensé.

3ins 22.11.88. PAUL LAVALLÉE.



ECURIE DE LOUAGE.

No. 110 GARRY, WINNIPEG, No. 110.

MM. Pélissier & Frèse propriétaires d'écurie de louage, de pension et de vente, donneront une attention spéciales aux chevaux et autres animaux malades qui leur seront confiés.

Fiacre à toute heure du jour et de la nuit. Communication par téléphone ; appelez le No. 165.

Winnipeg, 2 avril, 1884. 1an 23. 84

N. D. BECK

Successeur de Royal & Prud'homme,

Avocat, Procureur, Solliciteur de la Compagnie de Prêt "Le Crédit Foncier Franco Canadien."

J. P. PRUD'HOMME,

NOTAIRE PUBLIC ET RÉDACTEUR D'INSTRUMENTS.

BUREAU :

No. 344, Rue Principale,
WINNIPEG.

Winnipeg, 9 Nov. 1882. jno.

ECURIE DE LOUAGE, Etc.

M. NAPOLEON H. HOUDE vient d'ouvrir une *Ecurie de Louage, de Pension et de Vente* sur la rue Dumoulin, à côté de l'Hôtel Beauregard. Satisfaction est garantie à tous ceux qui voudront bien l'encourager.

Une attention particulière sera donnée aux chevaux en pension.

N. H. HOUDE,
Rue Dumoulin, Saint-Boniface.

1a 12,5,87

WM. BELL,

288 rue Principale, coin de la rue Graham.

LES MARCHANDISES D'AUTOMNE ARRIVENT.

Etoffes à Robes, Manteaux, Châles, Draps à Manteaux, Casques et Pardessus en fourrures.

ARTICLES DE TOILETTE POUR HOMMES

—UN ASSORTIMENT COMPLET DE—

Chemises, Vêtements de dessous, Gants, Mitaines, Souliers en peaux de Chevreuil et d'Orignal, Etc.

3m 13.9.88 **Wm. BELL,** *ETABLI EN* 1879.

LOTERIE NATIONALE de COLONISATION

Sous le patronage de M. le Curé A. LABELLE. Au profit de l'Œuvre des Sociétés Diocésaines de Colonisation de la Province de Québec. Fondée en Juin 1884, sous l'autorité de l'Acte de Québec, 32 Vict., chap. 36.

Classe D.

LE DIX-SEPTIÈME TIRAGE MENSUEL AURA LIEU LE

Mercredi, 17 Déc. 1888, à 2 hrs. P.M.

VALEUR DES LOTS $50,000.

Gros lot : Un Immeuble de $5,000.00.

NOMENCLATURE DES LOTS

1	Immeuble de	$5,000.00	$5,000 00
1	do	2,000.00	2,000.00
1	do	1,000.00	1,000.00
4	Immeubles	500.00	2,000 00
10	do	300.00	3,000.00
30	Ameublements	200.00	6,000.00
60	do	100.00	6,000.00
200	Montres d'or	50.00	10,000.00
1000	Montres d'argent	10.00	10,000.00
1000	Services de toilette	5.00	5,000.00
2307	lots valant		$50,000.00

$1 00 le Billet.

Il est offert au porteur de tout numéro gagnant de lui payer en espèces le montant de son lot, moins une commission de dix pour cent. Les noms des gagnants ne sont pas livrés à la publicité à moins d'une autorisation spéciale.

Tirages, le 3me Mercredi de chaque mois.

Le Secrétaire, S. E. LEFEBVRE

Bureaux : 19, Rue St-Jacques, MONTREAL, Canada.

Jno.12.1.88.